



Amiens, le 12 juin 2015

Communiqué de presse

ZSP Amiens-Nord

Réunion du Comité Opérationnel des Partenariats (COP) élargi du 12 juin 2015 en présence de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur

Bilan à 31 mois (septembre 2012 - juin 2015)



Ce vendredi 12 juin 2015 s'est tenue à l'Atrium d'Amiens une réunion exceptionnelle du Comité Opérationnel des Partenariats (COP) avec tous les acteurs et partenaires impliqués au sein de cette instance, pour présenter le projet "Faciliter les relations Police-Jeunes" en présence de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur.

Initié par la mairie d'Amiens et la direction départementale de la sécurité publique de la Somme, le projet "Faciliter les relations Police-Jeunes" nécessitait un lancement initial pour impulser l'implication des acteurs du quartier.

Cette dynamique a été lancée par l'engagement de l'État de financer à hauteur de 50% (28 000 euros) le projet présenté par la mairie d'Amiens dans le cadre de l'appel à projet FIPD "rapprochement police-population".

La présentation de ces actions et surtout de leur financement en COP élargi, renforce la crédibilité du projet aux yeux des partenaires et les encouragera à s'investir concrètement dans la démarche.

"Faciliter les relations Police-Jeunes"

Le projet "Faciliter les relations Police-Jeunes" s'inscrit dans un enjeu majeur rappelé dans l'instruction interministérielle du 25 mars 2015, relative à l'amélioration des relations entre la population et les forces de l'Etat.

Porté par la mairie d'Amiens, le projet est de nature à engager une réelle évolution en matière de prévention de la délinquance chez les jeunes du quartier car les thématiques abordées peuvent avoir un effet d'entraînement rapide auprès des partenaires ZSP.

Une approche partagée pour mieux décrédibiliser les comportements à risque

De septembre 2014 à avril 2015, un groupe de travail composé de policiers et de jeunes de la ZSP s'est réuni à quatre reprises afin d'identifier des actions concrètes et faciles à mettre en œuvre dans le quartier pour améliorer les relations de la police avec les jeunes. Ce sont les thèmes des incivilités en deux roues (cyclos, scooters) et les conduites à risque des ados ("gymkhanas") qui ont été choisies. Le but était de trouver un angle d'approche permettant de décrédibiliser les auteurs de ce type de comportement aux yeux des autres jeunes.

L'animation de ce groupe a été conduite par le cabinet Deffontaines, thérapeute social, sous financement politique de la ville. La participation de la police comprenait un brigadier-major de la DDSP 80, en charge des partenariats, et de cinq gradés du commissariat d'Amiens, affectés en unités opérationnelles (patrouilleurs, BAC, section d'intervention, sûreté départementale). Deux policiers municipaux complétaient ce panel de représentants des forces de sécurité.

De son côté, le service prévention-médiation de la ville d'Amiens a présenté 6 jeunes de la ZSP.

Les actions envisagées par le groupe de travail sont les suivantes :

- Mise en place d'une campagne de communication fondée sur des posters de mères de famille du quartier avec différents messages préventifs,
- Concours de mini-films décalés autour de la prévention,
- Etablissement d'un permis de bonne conduite,
- Prévention dans les collèges en binôme d'un jeune avec un policier,
- Réunion des plus jeunes pour une présentation de séances de prévention animées,
- Concours de "graph" sur les casques pour sensibiliser les jeunes au port du casque.

L'intérêt de ces propositions réside dans leur facilité de mise en œuvre, dans leur capacité à être déclinée sur plusieurs supports (la campagne d'affichage pourrait par exemple se décliner sur des abribus, des panneaux, une exposition photo, etc...) et dans la possibilité de les réaliser dans la durée. Surtout, elles s'inscrivent dans une campagne globale contre les incivilités qui tire sa légitimité dans le fait d'avoir été initiée par les policiers et les jeunes d'un même quartier.

ZSP Amiens-Nord / Bilan à 31 mois (septembre 2012 - juin 2015)

Le quartier d'Amiens-Nord (20 000 habitants) a été marqué jusqu'en 2012 par d'importants phénomènes de violences urbaines.

Faisant partie de la première vague, la ZSP d'Amiens-Nord a été installée officiellement lors de la réunion de son premier Comité opérationnel de coordination de la sécurité intérieure (COCSI), le 25 septembre 2012.

1. La mise en œuvre d'actions de sécurisation réactives et innovantes produit des résultats encourageants depuis deux ans

La coordination entre les forces mobiles présentes et la sécurité publique a permis d'obtenir de très bons résultats dans la ZSP Amiens Nord.

Les 4 objectifs fixés lors du COCSI du 25 septembre 2012 :

- Réduire les violences urbaines,
- Réduire les atteintes à la tranquillité publique,
- Réduire les vols avec violences,
- Démanteler les réseaux de trafics de stupéfiants.

Si la part représentée par la délinquance constatée en ZSP d'Amiens Nord continue à se réduire par rapport au reste des faits relevés dans la circonscription de sécurité publique d'Amiens, les principales évolutions de la délinquance sont les suivantes :

■ **Depuis l'installation de la ZSP, les violences urbaines ont baissé de façon continue -76,4% depuis sa création** (-35% en 2014 et plus de -33% au cours des 5 derniers mois).

Ainsi, depuis 2012, le nombre de destructions et de dégradations a nettement diminué. Les incendies de poubelles (-77%) et les jets de projectiles (-84%) ont enregistré le recul le plus net. On note par ailleurs une baisse de 71% du nombre d'incendies de véhicules. Enfin, la part représentée par la ZSP dans l'ensemble des violences urbaines commises à Amiens est passée de deux tiers il y a deux ans à un tiers aujourd'hui.

■ **Stable, le nombre d'interventions pour atteinte à la tranquillité publique révèle surtout une modification du climat au sein du quartier.** L'appel 17 n'est plus considéré comme tabou et surtout, les interventions se déroulent de manière plus sereine. Les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique ont baissé de façon significative (-18%).

■ **Les vols avec violence** ont chuté de plus de 21% en 2014 (et encore de -7% depuis le début 2015).

■ **Le nombre d'atteintes aux biens** a été divisé par deux depuis la mise en place de la ZSP en 2012, le taux d'élucidation ayant, quant à lui, doublé sur la même période.

■ **Les atteintes aux personnes régressent, surtout dans les index les plus violents (-21%).**

■ **L'amélioration de la coopération entre services de sécurité et de renseignement a contribué à neutraliser les éléments les plus perturbateurs.** Au cours des deux dernières années, les infractions à la législation sur les stupéfiants ont enregistré une hausse de 88,8% démontrant ainsi une bonne activité des services.

■ **L'action menée contre les mineurs délinquants a été décisive pour ramener le calme dans le quartier.** Motivés par un sentiment d'impunité, les mineurs ont concentré toutes les attentions lors de l'installation de la ZSP. Une coordination entre Police, Parquet, services du Conseil général, éducation nationale et acteurs associatifs a permis de mettre en place un suivi individualisé et d'établir des diagnostics partagés très pertinents. La part des mineurs dans la délinquance de voie publique est passée de 36,5% à 17% en deux ans et demi, en particulier dans le domaine des vols avec violence.

2. Directement portée par les plus hautes autorités, la méthode de pilotage de la ZSP a produit sur la longueur un effet d'entraînement efficace et reconnu

2.1 Deux outils pour un suivi au plus haut niveau des sujets les plus concrets

La coopération renforcée se traduit par les deux organes de pilotage placés sous la co-présidence de la préfète, du maire et du procureur de la République (plus de 120 réunions en deux ans et demi).

■ **Le COCSI** a permis chaque semaine d'établir un échange d'informations et de renseignements opérationnels autour de la préfète et du procureur. Il permet d'orienter les investigations, de coordonner les opérations et de fournir un appui aux services.

■ **Le COP** est co-présidé par la préfète, le procureur de la République et le Maire d'Amiens. Cette instance a créé des actions conjointes en matière de prévention ou de sécurité et a permis de montrer aux acteurs extérieurs, l'image de services de l'Etat ouverts au dialogue et aux partenariats.

Lors de l'installation de la ZSP, le COP a été créé pour remédier à la situation sécuritaire dégradée et à la démotivation des acteurs locaux ; il est aujourd'hui une instance de « co-production de la sécurité » qui a pour but de s'insérer à terme dans une instance intercommunale (CISPD de l'agglomération d'Amiens, relancé depuis le mois de décembre 2014).

2.2 L'approche partenariale, clé du succès dans le traitement de la délinquance

■ **Des conventions pour formaliser la méthode.** La bonne coopération avec les services de la Ville d'Amiens a permis la mise en place d'accords partenariaux :

- refonte de la convention Etat / Amiens Métropole / délégataire de transport public en vue de l'amélioration de la sécurisation des lignes de bus du quartier
- convention signée avec ERDF afin de sécuriser ses installations et ses personnels, préparation d'une convention dédiée à la sécurisation des chantiers
- convention police municipale/police nationale adoptée par le conseil municipal et signée en préfecture en janvier 2014.

■ **Des instances dédiées à des sujets ciblés.** Les principaux bailleurs sociaux et les forces de l'ordre sont associés à travers le fonctionnement d'une cellule de veille, mise en place depuis plus d'un an et demi.

Afin d'éviter les incidents sur les chantiers, une réunion opérationnelle de sécurité (ROS) se tient régulièrement entre l'Office public de l'Habitat d'Amiens, la mairie, la police municipale et la DDSP.

■ **La vidéoprotection, outil partagé et indispensable.** Etat et Ville d'Amiens s'investissent dans ce dispositif. Outre le partage des images, la vidéoprotection a fait l'objet d'une réflexion partagée, amenant l'installation de 4 caméras fixes et de 2 caméras mobiles supplémentaires en 2013 financées à hauteur de 42 00 euros par l'Etat au titre du FIPD.

■ **Le procureur de la République a mis en place en février 2013 un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) "mineurs"** qui a permis de diminuer fortement le nombre de mineurs impliqués dans des faits de délinquance d'appropriation.

3. Indissociables d'une présence policière permanente sur le terrain, prévention de la délinquance et politique de la ville ont contribué aux bons résultats obtenus sur deux ans

3.1 Des actions adaptées et ciblées en matière de prévention de la délinquance

Pour consolider les résultats de la ZSP obtenus en matière de sécurité publique, une action forte de prévention de la délinquance a été engagée depuis deux ans et demi. Un plan de prévention prioritaire a été décliné pour la seule ZSP. Il est donc en application, conjointement avec le parquet d'Amiens.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) bénéficie de moyens supplémentaires et a été sensiblement réorienté depuis 2013 vers les actions menées en ZSP. En 2014, 60% des actions soutenues sont situées dans le quartier d'Amiens Nord ou dans les quartiers prioritaires de la ville, et un tiers d'entre elles ciblent le public jeune.

3.2 La « politique de la ville », volet complémentaire de l'action de l'Etat dans la ZSP

Depuis le mois d'août 2014, le poste de sous-préfet délégué à la ville n'est plus pourvu et ses missions ont été transférées au Secrétaire général.

■ **Le monde associatif bénéficie d'un renforcement des moyens du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires - CGET.** En 2014, ce sont 1 439 310 € qui ont été attribués à la Somme et pour 2015, l'effort est accentué avec une dotation de 1 631 155 euros.

■ **Pour la période estivale 2014, les séjours et activités labellisés Ville-Vie-Vacances "VVV" ont été reconduits.** La mobilisation aux côtés de l'Etat de la Ville d'Amiens, du Conseil départemental et de la CAF a permis la mise en place d'un projet de séjour de vacances d'un budget de 225 000 € encadré par la Ligue de l'Enseignement (119 jeunes des quartiers en ont bénéficié dont plus d'1/3 en provenance de la ZSP).

En 2015, le dispositif est reconduit avec une dimension départementale ; l'objectif est de faire partir en séjours 165 jeunes, dont 120 issus des quartiers prioritaires.

■ **La "médiation nomade" à la rencontre des jeunes du quartier.** Intégré au dispositif "VVV" elle consiste en l'action de deux médiateurs qui vont à la rencontre des jeunes les plus éloignés des dispositifs pour créer du lien en les invitant notamment à participer à des activités sportives de manière souple, le soir dans des gymnases mis à disposition par la mairie d'Amiens. En 2014, 450 jeunes ont été approchés par ce biais. Courant 2015, quatre médiateurs supplémentaires interviendront en binôme, sur le secteur de Balzac/Marivaux et sur le quartier sud est.

■ **L'action de l'Etat améliore le cadre de vie des habitants du quartier.** Le Programme National de Renouveau Urbain a fait l'objet d'un avenant de clôture validé en décembre 2014. Dans ce cadre, la municipalité a acté la démolition du site Fafet, théâtre des émeutes de 2012, qui devrait intervenir en 2016.

Le quartier nord d'Amiens a été retenu au titre des quartiers d'intérêt national dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, pour la période 2015-2020.

Enfin, la dotation politique de la ville – DPV (ex dotation de développement urbain -DDU) obtenue en 2013 a été reconduite en 2014 (2 071 092 €) et notifiée pour 2015 (2 066 078 €).

■ **Priorité absolue est donnée à l'emploi,** figurant d'ailleurs parmi les cinq axes prioritaires du contrat de ville :

- École de la deuxième chance, micro-lycée,
- "Compétences clés"
- Formation OPCA dispensée dans le cadre des emplois d'avenir.

Les emplois d'avenir fixés à 20 % pour les quartiers prioritaires en 2013 et à 25 % en 2014, le taux imposé dépasse actuellement les 25,5% sur Amiens et tout particulièrement en ZSP.

3.3 Le retour de l'Etat dans le quartier affirmé par une présence policière permanente

C'est surtout la présence soutenue des policiers sur le terrain qui lui a rendu son équilibre au quartier.

■ **Les 18 patrouilleurs de la ZSP retissent le lien police-population et incarnent désormais la première ligne d'action dans le quartier.** Cette unité dédiée à la ZSP, créée en septembre 2013, connaît des résultats salués par les habitants. Ces policiers ont désormais la confiance des commerçants, mères de familles, personnes âgées et même des jeunes. Aisément identifiables par la population, grâce à une tenue spécifique, ils sont en outre équipés depuis le mois de janvier 2014 d'une caméra individuelle et d'un mini-écran, permettant à l'individu contrôlé de voir qu'il est filmé.

**Ressenti de la population sur les actions engagées
dans le cadre de la ZSP Amiens-Nord
Résultats du 3^e questionnaire diffusé à la population (février 2015)**

Dans le cadre de la poursuite de l'évaluation qualitative de la ZSP d'Amiens Nord, une troisième enquête a été réalisée auprès de la population sur la période février-mars 2015.

Profil des personnes interrogées

Comme lors du dernier sondage, les répondants sont majoritairement des hommes (57%), entre 30 et 60 ans (85%). Ils vivent en couple (77%) et ont des enfants. La grande majorité d'entre eux sont des employés.

Seuls 45% des sondés déclarent résider dans la ZSP, dont 48% depuis 6 à 25 ans. Ils sont seulement 31% à être locataires d'un logement social. La quasi-totalité (95%) travaille au sein de la ZSP.

Evaluation des conditions de vie dans la ZSP

73% considèrent que la ZSP Amiens Nord est moyennement ou assez sûre. La part de ceux qui trouvent la zone peu ou pas du tout sûre diminue par rapport aux précédents questionnaires, passant de 25% à 16%. Ceux qui ne se sentent peu ou pas du tout en sécurité dans leurs vies quotidiennes est de 21% contre 39% précédemment. La satisfaction quant au fait de vivre dans cette zone est stable (55%).

L'insatisfaction due à la situation des halls d'immeubles et des cages d'escalier persiste et prend même un peu d'ampleur (+8%). Les problèmes les plus marquants pour les interrogés sont aujourd'hui les troubles du voisinage et les bruits venant de l'espace public (respectivement 32% et 31% en sont insatisfaits). Toutefois, la majorité des questionnés est satisfaite de l'offre de commerces (60%), de la propreté (58%), de la proximité des services publics (68%), de la desserte des transports (62%) ou encore de l'éclairage public (73%), confirmant l'importance des facteurs non sécuritaires dans le sentiment de bien-être.

Evaluation des conditions de sécurité dans la ZSP

Il faut souligner la Part aux abords des établissements scolaires (31%), sur leur lieu de travail (34%) et dans les équipements municipaux (21%). Cela représente une hausse moyenne de 7 points de pourcentage. Cependant le sentiment d'insécurité sur la voie publique en soirée a augmenté atteignant les 44% (contre 36% en février 2013).

Les attroupements d'individus et les feux de poubelles reculent comme « *problèmes rencontrés au cours des six derniers mois* ». Toutefois, la présence des dealers, la présence de personne en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants ainsi que les intimidations sont encore des problèmes auxquels font face plus d'un tiers des questionnés. La majorité des interrogés n'a cependant qu'entendu parler de ces problèmes, ce qui traduit une amélioration par rapport à la dernière enquête. Toutefois, ce ne sont plus les agressions physiques ou les vols qui préoccupent le plus mais le vandalisme, les intimidations et les incivilités routières.

Evaluation de la satisfaction des services de sécurité, de prévention et de l'autorité judiciaire

La satisfaction relative à la lutte contre les violences urbaines et aux vols avec violences est toujours importante, respectivement 61% et 51% des sondés les jugent de moyennement à assez efficace. Les attentes en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants et les atteintes à la tranquillité publique se font plus fortes, mais les actions déjà menées sont toujours reconnues comme étant efficaces par 36% des sondés.

La présence policière satisfait 50% de la population. Les agents de la police nationale sont également reconnus pour leur rôle dissuasif par 87% de l'échantillon, ce qui constitue une évolution importante. Leur présence est la mieux adaptée aux besoins exprimés en début de soirée (83%) et la nuit (92%).

La présence de la police municipale s'avère quand à elle moyennement ou assez rassurante pour 48% des sondés. Son action la plus reconnue reste la surveillance des écoles. Son action fait l'objet en général d'une mauvaise connaissance (environ 40% de « *sans opinion* »). Le rôle de la justice est, cette année encore, jugé peu clair, 34% estimant connaître peu ou pas du tout son rôle dans la lutte contre la délinquance. Ce sont encore les médias qui les informent de son action pour 61%. La tendance à la hausse se confirme pour l'efficacité de la communication de la justice puisque 12% ont reconnu s'informer directement auprès d'elle, contre 3% et 10% précédemment.

Les priorités affichées par les sondés ne sont pas nouvelles, mais l'ordre s'inverse : la prévention est devenu la priorité de 34% des personnes interrogées, suivi de la lutte contre les trafics de drogues (24%), la sécurisation (19%), le durcissement des contrôles (12%) et le développement de l'activité économique (10%).

Implication des habitants dans la vie publique

Ce nouveau volet de l'enquête a permis de constater que si la majorité des sondés n'est pas présente aux réunions police-population, c'est parce qu'ils n'étaient pas au courant de son existence (43%) ou par manque de temps (41%). La prévention de la délinquance chez les jeunes est une priorité pour 42% des personnes interrogées. On constate donc un retour des préoccupations concernant le long terme, signe d'un retour au calme dans la zone concernée.

L'amélioration de la sécurité suite à la création de la ZSP Amiens Nord a eu un impact positif sur la population, une fois leurs attentes satisfaites, la population semble conserver son attachement à la ZSP pour obtenir plus encore de sécurité. L'action de la police est appréciée et reconnue pour son efficacité. La population accorde de l'importance à la ZSP et la voit comme bénéfique.